

nouvel envoi devra être effectué. Ces envois devront parvenir pour le 31 mai 2022, au plus tard, par recommandé (le cachet de la poste faisant foi) et comporter uniquement les documents de la candidature temporaire prioritaire.

Les formulaires de candidature, ainsi que le texte de l'appel, peuvent être obtenus dans toutes les écoles de la Ville de Liège, par e-mail (temporaires.prioritaires@ecl.be) ou sur le site de l'enseignement communal liégeois, www.ecl.be (formulaires sous format word disponibles), dans la rubrique «Carrière Enseignant».

Le classement provisoire pourra être consulté sur le site www.ecl.be, au plus tard le 5 juillet 2022.

Toute contestation devra être exposée uniquement :

- soit par courrier, adressé à la Direction de l'Enseignement, Ilot Saint-Georges, La Batte 10, 3<sup>e</sup> étage, 4000 Liège,

- soit par mail à l'adresse suivante : temporaires.prioritaires@ecl.be pour le 8 août 2022, au plus tard, date de rigueur.

Le classement définitif des candidats sera publié fin août 2022, sur le site www.ecl.be et disponible auprès des directions des établissements scolaires. Ce classement sera en vigueur pendant toute l'année scolaire 2022-2023.

Les agents repris aux classements des temporaires prioritaires des années antérieures doivent impérativement introduire leur candidature à nouveau.

(1315)

HAUTE ECOLE HELMo  
(Haute Ecole Libre Mosane),  
Mont Saint-Martin 45, 4000 LIEGE

Matr. 6.188.706

*Appel aux candidatures à une désignation à titre temporaire dans la Haute Ecole HELMo (Haute Ecole Libre Mosane)*

ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023

Conformément à l'article 9 du décret du 25/07/96 (*Moniteur belge* du 26.08.00) relatif aux charges et emplois des H.E. organisées ou subventionnées par la Communauté française;

Conformément à l'article 125 du décret du 24/07/97 (*Moniteur belge* du 06.11.97) fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant et auxiliaire d'éducation des H.E. organisées ou subventionnées par la Communauté française et, dans le respect de la législation reprise dans le décret du 08.02.99 (*Moniteur belge* du 29.04.99) relatif aux fonctions et titres des membres du personnel enseignant des H.E. organisées ou subventionnées par la Communauté française, dans le respect de la législation reprise dans le décret du 12.12.00 (*Moniteur belge* du 19.01.01) définissant la formation initiale des instituteurs et des régents, un appel est lancé aux candidatures à un engagement à titre temporaire.

1. Liste des emplois vacants : **Fonctions d'enseignement**

N°	Fonction	Cours à conférer	Charge	Lieux
1.	Chargé de cours	BIOLOGIE	3/10 <sup>e</sup>	Liège
2.	Chargé de cours	SCIENCES TECHNOLOGIQUES	5/10 <sup>e</sup>	Liège
3.	Maître-assistant	BIOLOGIE	28/10 <sup>e</sup>	Huy, Liège
4.	Maître-assistant	COMMUNICATION	14/10 <sup>e</sup>	Liège
5.	Maître-assistant	DESSIN ET EDUCATION PLASTIQUE	4/10 <sup>e</sup>	Huy, Liège
6.	Maître-assistant	DROIT	7/10 <sup>e</sup>	Liège
7.	Maître-assistant	ELECTROMECHANIQUE, MECANIQUE, ENERGIE	10/10 <sup>e</sup>	Liège
8.	Maître-assistant	GEOGRAPHIE	6/10 <sup>e</sup>	Huy, Liège, Theux
9.	Maître-assistant	HISTOIRE	11/10 <sup>e</sup>	Huy, Liège, Theux
10.	Maître-assistant	INFORMATIQUE DE GESTION	11/10 <sup>e</sup>	Liège, Verviers
11.	Maître-assistant	LANGUE ETRANGERE : ALLEMAND	3/10 <sup>e</sup>	Liège, Verviers
12.	Maître-assistant	LANGUE ETRANGERE : ANGLAIS	21/10 <sup>e</sup>	Liège, Verviers
13.	Maître-assistant	LANGUE ETRANGERE : ESPAGNOL	5/10 <sup>e</sup>	Liège, Verviers
14.	Maître-assistant	LANGUE ETRANGERE : NEERLANDAIS	10/10 <sup>e</sup>	Liège, Verviers
15.	Maître-assistant	LANGUE FRANCAISE	11/10 <sup>e</sup>	Ans, Huy, Liège, Theux, Verviers
16.	Maître-assistant	MUSIQUE ET EDUCATION MUSICALE	1/10 <sup>e</sup>	Huy, Liège, Theux
17.	Maître-assistant	OBSTETRIQUE	30/10 <sup>e</sup>	Liège
18.	Maître-assistant	PEDAGOGIE ET METHODOLOGIE	45/10 <sup>e</sup>	Ans, Huy, Liège, Theux
19.	Maître-assistant	PHILOSOPHIE	10/10 <sup>e</sup>	Ans, Huy, Liège
20.	Maître-assistant	PHYSIQUE	7/10 <sup>e</sup>	Liège

21.	Maître-assistant	PSYCHOLOGIE	19/10 <sup>e</sup>	Liège
22.	Maître-assistant	SCIENCES BIOMEDICALES	19/10 <sup>e</sup>	Liège
23.	Maître-assistant	SCIENCES ECONOMIQUES	30/10 <sup>e</sup>	Liège, Verviers
24.	Maître-assistant	SCIENCES MATHÉMATIQUES	22/10 <sup>e</sup>	Ans, Huy, Liège, Theux
25.	Maître-assistant	SCIENCES SOCIALES	30/10 <sup>e</sup>	Liège
26.	Maître-assistant	SCIENCES TECHNOLOGIQUES	41/10 <sup>e</sup>	Liège
27.	Maître-assistant	SERVICE SOCIAL	20/10 <sup>e</sup>	Liège
28.	Maître-assistant	SOINS INFIRMIERS	27/10 <sup>e</sup>	Liège
29.	Maître de formation pratique	ATELIER DE FORMATION PROFESSIONNELLE (primaire)	3/10 <sup>e</sup>	Huy, Liège, Theux
30.	Maître de formation pratique	ATELIER DE FORMATION PROFESSIONNELLE (secondaire – langues germaniques)	1/10 <sup>e</sup>	Liège
31.	Maître de formation pratique	COUPE ET COUTURE	6/10 <sup>e</sup>	Liège
32.	Maître de formation pratique	PRATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ÉDUCATIF	19/10 <sup>e</sup>	Liège
33.	Maître de formation pratique	PRATIQUE EN ART, CULTURE ET TECHNIQUES ARTISTIQUES – ORIENTATION MODE	2/10 <sup>e</sup>	Liège
34.	Maître de formation pratique	PRATIQUE EN BUREAUTIQUE	10/10 <sup>e</sup>	Liège
35.	Maître de formation pratique	PRATIQUE EN OBSTÉTRIQUE	33/10 <sup>e</sup>	Liège
36.	Maître de formation pratique	PRATIQUE EN SOINS INFIRMIERS	20/10 <sup>e</sup>	Liège
37.	Maître de formation pratique	TRAVAUX PRATIQUES EN INFORMATIQUE	14/10 <sup>e</sup>	Liège

## 2. Introduction de la candidature

Les personnes intéressées postulent en ligne sur notre site : <https://emploi.helmo.be/> – rubrique « Emplois vacants » publiés au *Moniteur belge*.

Date de clôture des candidatures : le 3 juillet 2022 minuit.

Dès que vous avez postulé en ligne, vous recevez un message électronique de confirmation de l'envoi de votre candidature.

Dans les 48 heures, vous recevez un message contenant un login et un mot de passe vous permettant de finaliser et de confirmer votre candidature.

Les candidatures doivent être introduites exclusivement par ce canal.

## 3. Forme de la candidature

La candidature est complète lorsque :

1) Sont complétées les rubriques :

- Informations professionnelles

- Données professionnelles

- Données personnelles

2) Est/sont joints les documents suivants (sous format word ou pdf) :

- Les diplômes

- Le CV

L'expérience utile dans le métier et dans l'enseignement, la liste des publications scientifiques et le relevé des diverses expériences professionnelles seront repris dans le curriculum vitae.

La candidature est validée par le service GRH après vérification du/des diplômes joints à la candidature.

## 4. Conditions requises:

Nul ne peut être désigné à titre temporaire, s'il ne remplit les conditions suivantes :

1° (...) abrogé par D. 20/06/2013;

2° jouir des droits civils et politiques;

3° être porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer, dans le respect de la réglementation en vigueur (Décret du 8 février 1999; relatif aux fonctions et titres des membres du personnel enseignant des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française); (voir ci-dessous)

4° (...) plus d'application depuis la loi du 28 janvier 2003;

5° satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique;

6° être de conduite irréprochable;

7° avoir satisfait aux lois sur la milice.

HAUTE ECOLE HELMo  
(Haute Ecole Libre Mosane),  
Mont Saint-Martin 45, 4000 LIEGE

Matr. 6.188.706

*Appel aux candidatures à une désignation à titre temporaire dans la Haute Ecole HELMo (Haute Ecole Libre Mosane)*

ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023

Conformément aux articles 3 à 10 du décret du 20/06/08 (*Moniteur belge* du 04.09.08) relatif aux membres du personnel administratif des H.E. organisées ou subventionnées par la Communauté française, un appel est lancé aux candidatures à un engagement à titre temporaire

1. Liste des emplois vacants : **Fonctions administratives**

	Niveau	Nature de la fonction	Description	Titre requis	Charge	Lieux
1.	1	Attaché	Responsable administrative	Master	38/38 <sup>e</sup>	Ans, Huy, Liège, Theux, Verviers
2.	1	Attaché	Service communication	Licence en arts et sciences de la communication	19/38 <sup>e</sup>	Ans, Huy, Liège, Theux, Verviers
3.	1	Attaché	Service GRH	Master en sciences de gestion	38/38 <sup>e</sup>	Liège
4.	2+	Adjoint administratif	Préparateur de laboratoires	Graduat en biochimie	38/38 <sup>e</sup>	Liège
5.	2+	Adjoint administratif	Secrétariat académique et de section	Bachelier ou graduat	38/38 <sup>e</sup>	Ans, Huy, Liège, Theux, Verviers
6.	2+	Adjoint administratif	Secrétariat stages	Bachelier ou graduat	38/38 <sup>e</sup>	Ans, Huy, Liège, Theux, Verviers
7.	2	Agent administratif	Service Travaux	CESS + certificat de Conseiller en prévention Niveau II	19/38 <sup>e</sup>	Ans, Huy, Liège, Theux, Verviers

2. Forme de la candidature

2. Introduction de la candidature

Les personnes intéressées postulent en ligne sur notre site : <https://emploi.helmo.be/> – rubrique « Emplois vacants publiés au *Moniteur belge* ».

Date de clôture des candidatures : le 3 juillet 2022 minuit.

Dès que vous avez postulé en ligne, vous recevez un message électronique de confirmation de l'envoi de votre candidature.

Dans les 48 heures, vous recevez un message contenant un login et un mot de passe vous permettant de finaliser et de confirmer votre candidature.

Les candidatures doivent être introduites exclusivement par ce canal.

3. Forme de la candidature

La candidature est complète lorsque :

1) sont complétées les rubriques :

- Informations professionnelles
- Données professionnelles
- Données personnelles

2) Est/sont joints les documents suivants (sous format word ou pdf) :

- Les diplômes
- Le CV

L'expérience utile dans le métier et dans l'enseignement, la liste des publications scientifiques et le relevé des diverses expériences professionnelles seront repris dans le curriculum vitae.

La candidature est validée par le service GRH après vérification du/des diplômes joints à la candidature.

3. Conditions requises:

Nul ne peut être désigné à titre temporaire, s'il ne remplit les conditions suivantes :

1° (...);

2° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;

3° jouir des droits civils et politiques;

4° avoir satisfait aux lois sur la milice;

5° être porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer mentionnés à l'article 3;

6° satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique;

7° avoir introduit sa candidature dans la forme et le délai fixés par l'appel aux candidatures;

8° ne pas faire l'objet d'une suspension disciplinaire ou d'une mise en non-activité disciplinaire dans une fonction de membre du personnel administratif au sein du pouvoir organisateur concerné, ni faire l'objet d'une constatation d'incompatibilité visée selon le cas à l'article 73 ou à l'article 106;

9° ne pas avoir fait l'objet d'une démission disciplinaire, d'une révocation ou d'un licenciement pour faute grave en qualité de membre du personnel administratif au sein du pouvoir organisateur concerné.

Au plus tard le 3 juillet 2022.

(1317)

## Bewindvoerders

## Administrateurs

## Betreuer

## Vrederegerecht Aalst I

Bij beschikking van 1 maart 2022, heeft de vrederechter van het eerste kanton Aalst, een einde gemaakt aan de opdracht van Eric VAN LOO, wonende te 9000 Gent, Franklin Rooseveltlaan 70, als bewindvoerder over de goederen over JACOB, Dimitri, met rijksregister 86.12.23-283.44, wonende te 9420 Erpe- Mere, Ninovestraat 61, daar hij terug in staat is zijn goederen zelf te beheren.

De persoonsgegevens vermeld in deze bekendmaking mogen niet gebruikt worden voor een ander doeleinde dan het ter kennis brengen van de beslissing aan derden.

(60044)

## Justice de paix du canton d'Auderghem

### Désignation

Justice de paix du canton d'Auderghem.

Par ordonnance du 20 avril 2022, le juge de paix du canton d'Auderghem a prononcé les mesures de protection suivantes, conformément à l'article 492/1 de l'ancien Code civil et/ou à l'article 499/7 de l'ancien Code civil.

Monsieur José Caso Dago, né à le 8 octobre 1963, domicilié à 1170 Watermael-Boitsfort, Chaussée de La Hulpe 169, personne à protéger, a été placé sous un régime de représentation.

Monsieur Luis Miguel Caso Dalgo, domicilié à 1420 Braine-l'Alleud, rue de Cambrai 25/1, a été désigné en qualité de personne de confiance de la personne protégée susdite.

Monsieur Juan Caso Dago, domicilié à 1332 Rixensart, Rue des Volontaires 26, a été désigné en qualité de personne de confiance de la personne protégée susdite.

Madame Ana-Rosa Caso Dago, domiciliée à 1420 Braine-l'Alleud, Chaussée d'Ophain 216, a été désignée en qualité de personne de confiance de la personne protégée susdite.

Maître Marie GODEFRIDI, avocat, ayant son cabinet à 1070 Anderlecht, avenue du Roi Soldat 110/bte 9, a été désignée en qualité d'administrateur de la personne et des biens de la personne protégée susdite.

Les données à caractère personnel reprises dans cette publication ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle de porter la décision à la connaissance des personnes tierces.

2022/115165

## Justice de paix du canton d'Auderghem

### Désignation

Justice de paix du canton d'Auderghem.

Par ordonnance du 20 avril 2022, le juge de paix du canton d'Auderghem a prononcé les mesures de protection suivantes, conformément à l'article 492/1 de l'ancien Code civil et/ou à l'article 499/7 de l'ancien Code civil.

Madame Berthe Hofmans, née à Herent le 4 mai 1928, domiciliée à 1160 Auderghem, Rue Jacques Bassem 7 b314, résidant à la Résidence Souverain boulevard du Souverain 139 à 1160 Auderghem, personne à protéger, a été placée sous un régime de représentation.

Madame Ann Vertriest, domiciliée à 1160 Auderghem, Place Edouard Pinoy 1, a été désignée en qualité de personne de confiance de la personne protégée susdite.

Maître Marie GODEFRIDI, avocat, ayant son cabinet à 1070 Anderlecht, avenue du Roi Soldat 110/bte 9, a été désignée en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.

Les données à caractère personnel reprises dans cette publication ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle de porter la décision à la connaissance des personnes tierces.

2022/115167